

régissant les ventes à découvert et les négociations échouées ont nécessité la création d'une nouvelle étiquette d'exemption de marquage à découvert (« dispense de la mention à découvert »). Cette étiquette sera offerte pour la passation d'ordres et d'ordres de vente croisée et sera apposée en retour sur les réponses correspondantes afin que les participants soient en mesure de satisfaire aux exigences de dispense de la mention à découvert. L'étiquette de dispense de la mention à découvert sera intégrée à la couche privée du flux de messages, assurant ainsi l'anonymat de la désignation. (Consulter l'annexe A pour le détail de l'étiquette.)

La désignation d'ordre dispensé de la mention à découvert sera automatiquement ajoutée aux messages non sollicités découlant des responsabilités relatives à la tenue de marché et aux lots

Transactions croisées intentionnelles à meilleur cours à échelons de cotation invalides

Les transactions croisées intentionnelles à la Bourse de Toronto et à la Bourse de croissance TSX seront acceptées à une fraction d'échelon de cotation, si le cours d'exécution est meilleur à la fois pour l'ordre d'achat et pour l'ordre de vente. Dans le cas d'un écart de un échelon du NBBO, une transaction croisée intentionnelle peut être soumise de la façon habituelle, à l'achat ou à la vente, mais peut aussi être offerte au cours médian du NBBO. À un écart de trois échelons du NBBO, une transaction croisée intentionnelle continuera d'être acceptée à l'achat ou à la vente, à un échelon de cotation valide entre les cotes ainsi qu'une fraction d'échelon de cotation, si le cours se situe à au moins un échelon du meilleur cours acheteur national (NBB) et à un échelon du meilleur cours vendeur national (NBO).

Dernier cours vendeur

Les exécutions d'ordres cachés à cours médian et les transactions croisées intentionnelles à meilleur prix à échelons de cotation invalides détermineront le dernier cours vendeur du titre. Le dernier cours vendeur publié sur le flux de diffusion ne sera pas arrondi, mais sera plutôt le cours réel d'exécution.

(Veuillez noter que pour être conformes au paragraphe 6.1 des RUIIM *Saisie d'ordres sur un marché*, les ordres et transactions croisées intentionnelles saisis durant une séance de négociation spéciale doivent continuer à être soumis à un cours qui se situe à un échelon de cotation valide.)

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les types d'ordres cachés de la Bourse de Toronto et de la Bourse de croissance TSX, veuillez consulter le guide des liquidités cachées de la Bourse de Toronto et la Bourse de croissance TSX en cliquant sur le lien suivant :

- 1) Les requêtes de modification d'ordre entraîneront la transmission d'un message réglementaire au système de surveillance réglementaire.
- 2) Les ordres pour affichage seulement qui sont rejetés parce qu'ils sont exécutables immédiatement après leur admission par le moteur de négociation n'entraîneront pas la transmission d'un message réglementaire au système de surveillance réglementaire.

Fonctionnalités de négociation en cours d'examen par les autorités de réglementation

La fonctionnalité Affichage caché seulement continue de faire l'objet d'un examen par les autorités de réglementation et sa mise en œuvre n'est pas prévue pour le 15 octobre 2012.

Pour obtenir de plus amples renseignements, notamment sur les nouvelles caractéristiques et fonctionnalités, veuillez communiquer avec votre gestionnaire de compte de la TMX par téléphone, aux numéros ci-dessous, ou par courriel, à l'adresse : trading_sales@tsx.com.

Jeff Foster	416 947-4229
Monika Marcziowa	416 947-4534
Olga Trofimova	416 947-4355
Stephanie Orloff	416 814-8848

À propos du Groupe TMX (TSX-X)

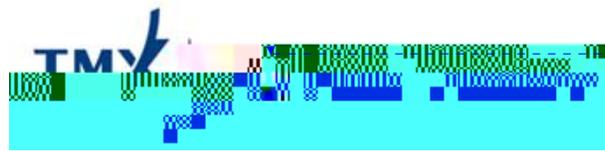
Les filiales principales du Groupe TMX exploitent des marchés comptant et des marchés dérivés couvrant de multiples catégories d'actifs, dont les actions, les titres à revenu fixe et les produits énergétiques. La Bourse de Toronto, la Bourse de croissance TSX, TMX Select, Alpha, la Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée, la Bourse de Montréal, la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés, la Natural Gas Exchange, la Boston Options Exchange, Shorcan, Shorcan Energy Brokers, Equicom et d'autres sociétés du Groupe TMX offrent des marchés d'inscription, des marchés boursiers, des mécanismes de compensation, des produits d'information et d'autres services à la communauté financière internationale. Le Groupe TMX a son siège social à Toronto et des bureaux partout au Canada (Montréal, Calgary et Vancouver), dans des marchés clés des États-Unis (New York, Houston, Boston et Chicago), ainsi qu'à Londres, à Beijing et à Sydney. On trouvera plus d'information sur le Groupe TMX au <http://www.tmx.com/>. Suivez le Groupe TMX sur Twitter au <http://twitter.com/tmxgroup>.

An English version of this notice is available on our web site at www.tmx.com. Une version anglaise du présent avis peut être consultée sur notre site Web à l'adresse www.tmx.com.

Annexe 1

Résumé de la mise à jour relative aux ordres à saisir et aux caractéristiques techniques du fil de diffusion

Caractéristique	Description	Saisie d'ordre FIX	Saisie d'ordre STAMP	Fil de diffusion
Désignation de dispense de la mention à découvert	Désignation privée apposée			



Deleted: